

prestataires rh

Communiqué

Patrick Leroy, Directeur Général Délégué et **Florence Bihour Frezal**, Directrice de la stratégie ESG, des opérations commerciales et de communication



 **AGRICA ÉPARGNE**
SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE

L'épargne salariale : un outil à finalité RSE et sociale

Patrick Leroy, Directeur Général Délégué, et Florence Bihour Frezal, Directrice de la stratégie ESG, des opérations commerciales et de communication d'Agrica Épargne nous expliquent pourquoi l'épargne salariale est un outil intéressant au service de la politique RH des entreprises.

Pourquoi l'épargne salariale et retraite sont-elles des outils intéressants au service de la politique RH ?

Elles sont au service de la politique RH en termes de croissance et de partage de la valeur dans un cadre fiscal avantageux pour l'entreprise, les salariés et les dirigeants.

Avec la participation et l'intéressement, l'entreprise dispose d'outils de croissance basés sur les objectifs de développement économique et de valorisation de sa politique RSE. Ils permettent de mobiliser les salariés, de favoriser le dialogue social, de fidéliser et d'attirer les talents.

En l'absence de partenaires sociaux et sous conditions, les TPE peuvent par DUE (déclaration unilatérale de l'employeur entreprise de moins de 10 salariés) mettre en place de façon simplifiée ces dispositifs et bénéficier de l'exonération des charges salariales et de forfait social (entreprises de moins de 50 salariés).

Sur le plan social, ces outils adossés à des plans d'épargne salariale et retraite permettent d'accompagner les salariés et les dirigeants dans leurs projets à travers la constitution indolore d'une épargne ou d'un complément retraite.

Comment accompagnez-vous les entreprises sur ces sujets ?

Nous leur proposons un accompagnement et des dispositifs clé-en-main : présentation de ces dispositifs gagnant-gagnant pour les dirigeants, partenaires sociaux, collaborateurs ; l'accompagnement dans la négociation ; rédaction ; mise en œuvre... Nous proposons aussi aux services RH et paie des options pour le traitement de la participation, de l'intéressement et de l'abondement. Notre but est de simplifier l'accès à l'épargne salariale et retraite mais également de faire de la pédagogie financière auprès des salariés à travers des rencontres, des simulateurs épargne ou un portail digital de suivi de leur épargne.

Il s'agit aussi d'un levier au service de leur politique RSE...

En effet, au-delà du partage de la richesse créée entre l'entreprise et ses équipes, le sens donné au travail et à l'engagement des salariés peut se traduire à travers l'accord d'intéressement avec des objectifs en lien avec la stratégie sociale, environnementale et sociétale. Ainsi, les critères de déclenchement de l'intéressement

peuvent reposer sur des objectifs économiques ; sociaux comme la réduction des accidents du travail ; environnementaux avec la réduction des consommations d'énergie ou des impacts environnementaux ; sociétaux avec des objectifs de valorisation de la relation client ou de l'impact sociétal des biens et services... Enfin, l'offre de fonds de placement liée à l'épargne salariale peut aussi s'inscrire dans la politique RSE. En ce sens Agrica Épargne propose une gamme de fonds 100 % agréés fonds de partage qui intègre l'impact sociétal. Alors que l'épargnant se constitue un patrimoine, nous reversons une partie de notre chiffre d'affaires à travers les frais de gestion aux associations Siel Bleu et Clinatec qui agissent pour réduire la dépendance dans le cadre de l'accompagnement des victimes de maladies dégénératives ou d'accidents.

 **Semaine
de l'Épargne
Salariale**

Contact :

- <https://www.agricaepargne.com/>